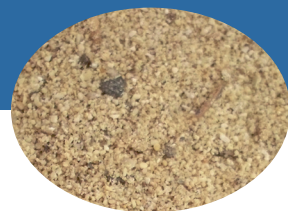


# ADDITIF POUR FUMIER ET LISIER BACTERIOLIT®

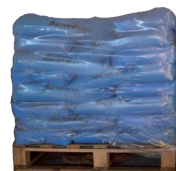


RECHERCHE MARCEL MEZY

Additif de litière contenant des minéraux naturels et une sélection de végétaux naturels compostés.



- Améliore l'efficacité des engrais de ferme
- Active la transformation biologique rapide des fumiers et lisiers en humus



Palette  
1 tonne (40 x 25 kg)



Big bag  
600 kg

Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CEE 834/2007.

## EFFICACITÉ ET MODE D'ACTION

Le Bactériolit® est un additif de compostage qui active l'humification rapide des fumiers et lisiers et améliore leur valeur fertilisante. Les éléments minéraux contenus dans les engrais de ferme sont fixés sur le complexe argilo-humique et restitués aux plantes au lieu d'être évaporés ou lessivés. Ainsi, la plante se nourrit de façon plus équilibrée sur une période plus longue.

## POSITIF POUR L'ÉLEVEUR ET POUR LES ANIMAUX

- Amélioration de l'ambiance des bâtiments d'élevage (moins d'ammoniac, moins d'odeurs)
- Facile à appliquer
- Moins de croûtes dans les fosses à lisier
- Lisiers plus homogènes

## ÉCONOMIQUE ET EN ADÉQUATION AVEC L'ENVIRONNEMENT

Augmentation de la marge brute

Moins de pertes par lessivage

Moins de dégagements gazeux

Valorise les engrais de ferme

Réduction des distances d'épandage



Composte naturellement les fumiers

Meilleure restitution aux plantes

Remplace les apports d'engrais et d'amendements

Optimise la gestion de l'azote



Depuis 1999, la SOBAC est citée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie) dans son guide "Conception de produits et environnement, 90 exemples d'éco-conception" où elle figure comme seul produit pour l'agriculture. Membre du Club ADEME International.

**PRIX "ENVIRONNEMENT ET ENTREPRISE" 2006**  
**BOURSE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2006**  
(2 concours organisés par le Conseil Général de l'Aveyron)  
**ECO PRODUIT DE L'ANNEE 2009 & TROPHEE**  
**COUP DE COEUR 2011 produit pour jardin**  
(Challenge annuel organisé par Groupe J ; 60 dossiers analysés en mai 2009 par un jury de 24 professionnels du développement durable).



**5 Kg / m<sup>3</sup> de fumier ou de lisier  
équivalent à 10 kg par UGB et par mois**

### Application à la main ou mécanique

#### ■ LITIÈRE ACCUMULÉE OU CAILLEBOTIS

Mettre la dose en 2 apports :

- **1/3 au premier paillage**
- **2/3 avant la vidange**

Si souhait d'améliorer plus intensément l'ambiance du bâtiment, répartir la dose ainsi :

- **1/3 au premier paillage**
- **1/3 à répartir régulièrement tout au long de l'élevage (toutes les semaines, voire tous les jours)**
- **1/3 avant la vidange**

#### ■ FOSSE A LISIER Brasser la fosse juste avant et pendant chaque incorporation de produit

Mettre la dose totale en 2 apports :

- **1/3 en pied de cuve**
- **2/3 avant la vidange**

ou pour un lisier plus homogène en 3 apports :

- **1/3 en pied de cuve**
- **1/3 à moitié fosse**
- **1/3 avant la vidange**

#### Conseils :

- Brasser obligatoirement quand on applique le produit dans la fosse

#### ■ LOGETTES RACLÉES

- **Appliquer toutes les semaines**

- Si paillage supérieur à 2,5 kg/vache/jour, appliquer 1 fois par semaine (Quantité = Quantité totale/Nbre de semaines)
- Si paillage inférieur à 2,5 kg/vache/jour, préférer Bactériosol® au champ.

**Application en porc** : 500 à 600 g / porc charcutier / bande. Positionner le produit 15 jours après la rentrée des animaux. Attention à la désinfection.

**Application en volaille** : Appliquer 5 kg/m<sup>3</sup> dans les 10 jours qui suivent l'arrivée des animaux. Compléter avant la sortie des fumiers pour atteindre la dose totale de 15 kg/m<sup>3</sup> pour un apport de 10 m<sup>3</sup> ou environ 5 tonnes/ha.

En application de la Circulaire du 25/10/06 du Ministère de l'Environnement, les distances d'épandage aux tiers (maisons) des effluents d'élevage au Bactériolit® (du fait de l'action de Bactériolit® sur la réduction des odeurs) sont réduites (se référer à la législation départementale en vigueur).

## PRÉCAUTIONS

PAS D'APPORT CONJOINT de produits à **effets antiseptiques** : superphosphate, chaux vive, désinfectants... En cas de désinfection, réaliser l'apport du Bactériolit® 15 jours après la désinfection.